

COMPOSTELLE 53 ET AUTRES CHEMINS
Le Gast
53360 PEUTON

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 15 mai 2018

Les fondateurs de l'association Compostelle 53 et autres chemins se sont réunis en assemblée générale constitutive le 15 mai 2018 à Argentré en Mayenne.

Etaient présents :

Berthelot Françoise, Bordeau Béatrice, Boulanger Eric, Dozouville Jean-François, Gauthier Michel, Guillet Patricia, Haye Denis, Haye Martine, Houdemont Jean-Yves, Lemennais Marie-Jo, Pélé Gérard, Perrinel Annie, Rogue Marie-Blanche

Etaient absents excusés ; réunies le 26 avril 2018, les personnes nommées ci-dessous avaient préalablement manifesté leur souhait de créer l'association Compostelle 53 et autres chemins. Ne pouvant se déplacer à l'assemblée générale constitutive du 15 mai, elles ont donné leur pouvoir à Béatrice BORDEAU en vue de créer l'association : Michel Marie Noëlle, Baruq Nicole Baslé Françoise, Langot Thérèse, Courcoul Gabriel, Chauvin Eliane, Courcoul Colette, Leguillou Isabelle, Sautonie Patrice, Lepage André, Guiouillier Michèle, Bouin Christine, Guillote Jean-François

Etaient absents excusés :

Marchand Gérard, Marchand Françoise, Boulanger Florence, Morel Hubert, Pelé Brigitte.

Béatrice BORDEAU assure la présidence de la séance.

La présidente de la séance rappelle l'ordre du jour :

- présentation de chacun
- présentation du projet de l'association
- lecture, présentation, discussion et adoption des statuts
- désignation des membres du conseil d'administration.

Béatrice Bordeau invite en premier lieu chacun à se présenter : ses expériences, ses attentes de l'Association nouvelle ; Certains ont déjà fait des chemins de grand périple et d'autres sont venus pour avoir des renseignements, des conseils ou simplement entendre les « vécus... ». Béatrice Bordeau présente le principe des Itinéraires culturels Européens.ICE.

1. Décision de création de l'association

Après avoir exposé les motifs de création de l'association et au terme des échanges entre les membres réunis, la présidente de séance met au vote les délibérations suivantes :

1^{ère} délibération :

Les membres réunis décident la création de l'association loi 1901 *Compostelle 53 et Autres chemins* qui a pour objet :

- D'accueillir des pèlerins ou futurs pèlerins, notamment sur les Chemins de Saint Jacques de Compostelle, du Mont Saint Michel ou de Saint Martin, afin de leur apporter les renseignements nécessaires à la réalisation de leur projet,
- D'assurer l'entraide aux pèlerins sur le départ,
- De promouvoir les chemins dits de Saint Jacques de Compostelle, du Mont Saint Michel et de Saint Martin de Tours et tout autre chemin de pèlerinage traversant le département de la Mayenne,
- De faire connaître le patrimoine à proximité des chemins,
- De participer à l'entretien ou à la réhabilitation des chemins Mayennais en collaboration avec les autres Associations Jacquaires ou de Randonnées locales.

- De former les Hospitaliers pour les lieux d'Accueil, en refuge et autre hébergement des pèlerins tant en France qu'en Espagne - assurer un suivi des hébergements et commerces mayennais,
- De promouvoir et d'encourager les pratiques de respect de la nature et de l'environnement.

L'Association ne poursuit aucun but politique ou religieux.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2^{ème} délibération :

La présidente de séance présente le projet de statuts. L'assemblée réunie, après en avoir pris connaissance et discuté, adopte les statuts qui sont joints au présent procès-verbal.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3^{ème} délibération :

La présidente de séance rappelle les attributions du conseil d'administration telles que définies par les statuts. Elle soumet à l'approbation de l'assemblée les modalités pour procéder à l'élection des membres du conseil d'administration. Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité de voter à main levée.

La présidente de séance sollicite et recueille les candidatures au conseil d'administration. Elle présente les candidatures de personnes qui se sont manifestées lors d'une première rencontre le 26 avril à Peuton. L'assemblée générale constitutive nomme en qualité d'administrateurs :

Nicole BARUQ
Françine BASLE
Françoise BERTHELOT
Béatrice BORDEAU
Christine BOUIN
Michel GAUTHIER
Eliane CHAUVIN
Gabriel COURCOUL
Patricia GUILLET
Jean-Yves HOUEMONT
Thérèse LANGOT
André LEPAGE
Marie Noëlle MICHEL
Gérard PELE
Annie PERRINEL
Marie-Blanche ROGUE
Patrice SAUTONIE

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4^{ème} délibération

Les administrateurs donnent tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire du présent procès-verbal, avec les statuts en annexe, pour accomplir les formalités de déclaration et de publication de l'association.

5^{ème} délibération

Les administrateurs donnent tous pouvoirs au Président, au Trésorier et Trésorier-adjoint qui seront désignés par le conseil d'administration, pour réaliser les opérations d'ouverture de comptes bancaires et de gestion financière de l'association.

2. Organisation de l'association

Béatrice BORDEAU et Françoise BERTHELOT proposent les principaux axes de travail de l'association. Les membres réunis approuvent l'organisation de 4 commissions pour faire avancer ces axes de travail :

- **Accueil des pèlerins** : accueil téléphonique - parrainage - hébergements – guide – chartes- réunion au printemps – permanence jacquaire mensuelle- Délivrance crédenciale,
- **Entretien des chemins, balisage** – collaboration 49 et 72
- **Animation** : promotion des chemins – participation à manifestations ou forum – Mise en valeur patrimoine local et l'environnement
- **Communication** : relations publiques – création d'outils de communication tels logo, site internet, panneaux tampons- ligne téléphonique - articles journaux – émission radio

Béatrice BORDEAU et Françoise BERTHELOT présentent une ébauche de logo : il est convenu que le projet sera travaillé à voir lors premier conseil administration

La première réunion du conseil d'administration sera fixée fin mai ou début juin au cours de laquelle il sera procédé à l'élection du bureau de l'association.

Fait à Peuton, le 3 juillet 2018

Prénom NOM Béatrice Bordeau

Prénom NOM Françoise Berthelot